



Passion & Art

Charte pour les exposants / participants

- **Participants :**
 - Passion et Art est un événement dont le but est de permettre la découverte de talents locaux, ainsi les participants devront
 - ✓ Etre **créateur et fabricant** de ce qu'il présente
 - ✓ Intégrer une démonstration de leur savoir faire dans la mesure du possible
 - ✓ Etre essentiellement des amateurs
 - ✓ Ne devront pas être revendeurs
- **Lieu d'habitation :**
 - Pour que l'essentiel des talents mis en valeur soit local, les participants devront habiter
 - ✓ Prioritairement St Aupre et ses villages voisins : St Etienne de Crossey, St Nicolas de Macherin, Miribel les Echelles
 - ✓ Puis le Voironnais et la Chartreuse
- **Vente :**
 - L'objectif principal est de faciliter des rencontres entre le public et les participants, ainsi :
 - ✓ Les participants qui détiennent un N° Siret pourront vendre leurs créations s'ils le souhaitent. Ils devront s'inscrire au préalable auprès de la mairie.
 - ✓ Les participants n'ayant pas de N° de Siret pourront bien sûr laisser leurs cartes de visites afin de se faire connaître s'ils le souhaitent
- **Limite de places :**
 - ✓ Les expositions pourront s'étendre de la grange de Mme Aspe, jusqu'à la place du village et la Grange de la Maison de la Tour derrière la place du village
 - ✓ Nous demandons aux exposants d'être présents les deux jours de P&A
 - ✓ L'inscription est gratuite pour les participants qui ne vendent pas
- **Timing :**
 - ✓ Cette année Passion & Art aura lieu le weekend du 17 et 18 mai 2025
 - ✓ et commencera à 11h le samedi et à 10h le dimanche jusqu'à 18h, nous demandons aux exposants de respecter ces horaires.